



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie nucléaire

Question au Gouvernement n° 2899

Texte de la question

AVENIR DE LA FILIÈRE NUCLÉAIRE

M. le président. La parole est à M. Franck Reynier, pour le groupe de l'Union des démocrates et indépendants.

M. Franck Reynier. Monsieur le Premier ministre, ma question s'inscrit dans le prolongement des deux dernières, preuve que le groupe AREVA préoccupe aujourd'hui notre Parlement.

Vous l'avez rappelé, nous sommes en plein débat sur la transition énergétique.

Au nom du groupe UDI, je tiens à répéter que nous soutenons l'émergence d'une croissance verte.

Nous souhaitons également affirmer avec force que nous voulons un modèle écologique et énergétique dont les enjeux soient forts en termes d'économies et d'emplois.

Notre politique énergétique doit aussi s'appuyer sur nos secteurs d'excellence et la filière nucléaire fait partie des secteurs d'excellence français.

AREVA, fleuron de notre industrie nationale, traverse une période de crise sans précédent, une crise – vous l'avez rappelé – dont les causes sont assurément internes, mais résident surtout dans les difficultés rencontrées lors la mise en œuvre de l'EPR.

Pourtant, monsieur le Premier ministre, notre parc nucléaire a vocation à évoluer, à s'adapter, à s'améliorer, à se renouveler aussi.

Sur ces points, le Gouvernement reste très discret, voire muet. Permettez-moi donc de vous interroger, alors que cette filière nucléaire représente un atout reconnu pour notre compétitivité – et je sais combien vous souhaitez que notre pays soit compétitif.

L'État détient 87 % du capital d'AREVA. Le Gouvernement doit donc prendre ses responsabilités et envoyer un message clair aux acteurs de la filière nucléaire ainsi qu'aux salariés inquiets pour leur emploi et pour l'avenir de ce secteur.

Aussi, monsieur le Premier ministre, quelle est la volonté du Gouvernement concernant le groupe AREVA ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe UDI.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche.

M. Alain Vidalies, *secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche*. Monsieur le député, je tiens d'abord à vous remercier pour le ton que vous avez employé.

M. François Rochebloine. C'est un UDI !

M. Alain Vidalies, *secrétaire d'État*. Vous avez posé votre question dans des termes qui permettent de nourrir un débat démocratique, riche et compris par l'ensemble des salariés de ce grand groupe qu'est AREVA.

Les principes ont été posés dans la loi relative à la transition énergétique que nous examinerons tout à l'heure en nouvelle lecture.

La position du Gouvernement, de la majorité et, au-delà, de ceux qui ont soutenu ce texte en première lecture, est très claire : la loi relative à la transition énergétique a confirmé que le nucléaire restera un pilier essentiel de notre mix électrique décarboné et que sa part sera réduite à 50 %.

Cet objectif-là ne doit pas être caricaturé et encore moins faire l'objet de je ne sais quel petit débat politique. Il s'agit d'un objectif extrêmement important du point de vue de l'excellence environnementale et du point de vue industriel.

Le Premier ministre a fait part de notre réponse : oui, il s'agit d'une filière d'avenir ; oui, le Gouvernement examine les conséquences de la situation préoccupante d'AREVA !

Les solutions à y apporter doivent être industrielles, avec pour objectif de ne pas licencier de salariés, et un engagement : inscrire la reprise d'AREVA ou d'une partie de son activité dans la loi sur la transition énergétique.

Vous menez un faux débat : il est possible d'affirmer à la fois l'importance de notre filière nucléaire et un engagement en matière d'énergies renouvelables. Ce sont là deux projets industriels qui sont communs, qui sont forts pour la France, cette France à laquelle aspirent ce gouvernement et cette majorité !
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Franck Reynier](#)

Circonscription : Drôme (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2899

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 mai 2015](#)